

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>SOCIETE ABSCIS BERTIN - TRAVAUX DE  REQUALIFICATION DES ECOLES PAUL FORT ET  MARIE CURIE, ENLEVEMENT BASE DE VIE  CHANTIER- RUE DE LA REPUBLIQUE  ARRETE N° 2023/237</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU le Code de la Voirie Routière ;  
VU les travaux de requalification des écoles Paul Fort, Marie Curie et des espaces associatifs du Bourg et de leurs abords ;  
VU la demande transmise le 14 septembre 2023 par Monsieur Antonin LEONARD, Entreprise ABSCIS BERTIN - SPIE BATIGNOLLES pour l'enlèvement de la base vie de l'école Marie Curie rue de la République ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des différents usagers et de régler la circulation ;

**ARRETE**

- Article 1 :** Afin de permettre à l'entreprise ABSCIS BERTIN – SPIE BATIGNOLLES d'enlever la base vie de l'école Marie Curie sur le parvis de la rue de la République, la circulation rue de la République sera interdite à la circulation le mercredi 20 septembre 2023.
- Article 2 :** Une déviation sera donc mise en place à l'entrée de la rue de République.
- Article 3 :** La société ABSCIS BERTIN - SPIE BATIGNOLLES est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
  - La Police Municipale d'IFS ;
  - La société ABSCIS BERTIN - SPIE BATIGNOLLES ;
  - Le Pôle Cadre de Vie, Urbanisme et Environnement ;
  - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
  - KEOLIS ;
  - Le SDIS.

Fait à IFS, le 18 septembre 2023



Le Maire,

  
**Michel PATARD-LEGENDRE**